

## Appel de propositions

Colloques annuels du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne  
(2019 et 2020)

### 1. Sommaire

---

*Objectif* : L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) sollicite les candidatures d'établissements d'enseignement postsecondaire qui souhaitent accueillir les deux prochains colloques annuels du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF).

---

*Période* : Les colloques doivent se dérouler au printemps 2019 et au printemps 2020.

---

*Date limite pour les propositions* : 11 mai 2018.

---

### 2. Présentation du projet

Le RRF est un regroupement de chercheurs et personnes impliquées auprès des établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne et des Amériques, appuyé par l'ACUFC. Depuis 1990, le RRF organise annuellement un colloque qui est l'occasion d'approfondir un ou plusieurs thèmes de recherche qui touchent des communautés francophones en situation minoritaire. En 2017, le RRF a pris la décision d'organiser ses colloques au plus près des communautés francophones et en collaboration avec l'une des 21 établissements membres de l'ACUFC. Cet appel de propositions servira à sélectionner l'établissement qui accueillera les deux prochains colloques, soit en 2019 et en 2020. De façon minimale, l'établissement hôte doit s'engager à offrir au comité organisateur du colloque un appui logistique pour la tenue d'un colloque de haute qualité scientifique. Cet appui est détaillé plus loin.

### 3. Participation de l'ACUFC et du RRF

L'ACUFC siège au comité organisateur du colloque annuel du RRF, assure un appui logistique et intervient lors de toutes les étapes importantes pour la préparation et la tenue du colloque.

Lors de sa réunion annuelle qui se tient pendant le colloque, le RRF sollicite ses membres pour constituer le comité organisateur du colloque de l'année suivante. D'autres membres peuvent ensuite s'ajouter à ce comité.

Les responsabilités particulières de chacune des parties prenantes à l'organisation du colloque sont énumérées dans le document ci-joint.

#### 4. Admissibilité

Tout établissement d'enseignement postsecondaire (ou une de ses unités) qui s'engage à respecter les conditions fixées dans le [formulaire de candidature](#) et qui fournit une lettre d'appui de la part de responsables de son établissement.

#### 5. Étude des candidatures

Un comité de sélection formé de membres du comité scientifique et du comité organisateur du colloque de 2018 évaluera les candidatures et rendra sa décision pour le 15 mai 2018.

#### 6. Critères d'évaluation

- Faisabilité : démonstration de la capacité de l'établissement de tenir cet événement dans les délais requis;
- Niveau d'engagement communautaire : rayonnement de l'événement, participation anticipée, moyen mis en place pour engager un dialogue avec la communauté et les niveaux de gouvernement locaux et provinciaux;
- Pertinence de la thématique en lien avec la recherche sur les francophones du Canada. À ce propos, vous trouverez en [annexe II](#) une liste des différentes thématiques des colloques du RRF depuis les dernières années.

Le RRF prêtera une attention particulière aux possibilités d'arrimer le colloque avec un autre événement culturel ou scientifique qui se déroule au sein de l'institution ou de la communauté qui accueillera le colloque.

#### 7. Comment présenter une demande

Les propositions doivent être envoyées avec le [formulaire de candidature](#) et une lettre d'appui à Éric Chevaucherie, gestionnaire de la recherche par courriel à [echevaucherie@acufc.ca](mailto:echevaucherie@acufc.ca) au plus tard le vendredi 11 mai 2018.

#### 8. Questions

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Éric Chevaucherie**

Gestionnaire de la recherche, ACUFC

[echevaucherie@acufc.ca](mailto:echevaucherie@acufc.ca)

(613) 244-7837, poste 113 | Sans frais : 1 866 551-2637